

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/02/2026

APPROBATION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR L'ANNÉE 2026 N°2026-002

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 03 Février 2026 à 20h00, sous la présidence de Monsieur Olivier THOMAS, Maire de Marcoussis, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Marcoussis.

Etaient présent.e.s sur 29 conseiller.ère.s : 22

M. Olivier Thomas, M. Jérôme Cauët, Mme Sonia Roisin, Mme Emmanuelle Grèze, M. Sylvain Legrand, Mme Sandrine Boëte, M. Gilles Guillaume, Mme Catherine Delaitre, M. Sébastien Bouet, Mme Arlette Bourdelot, Mme Natacha El Hayek, Mme Joane Besse, M. Patrick Mouchelin, M. Jean-Marc Payen, M. Jérôme Plateau, Mme Hébé Pouchou, Mme Cécile Revoyre, Mme Katia Robert-Hautemulle, M. Damien Rousseau, M. Christophe Royer, M. Enzo Sodano, M. Jules Thomas.

22 présent.e.s formant la majorité des membres en exercice.

Absent.e.s excusé.e.s ayant donné procuration : 4

M. Alexandre Bussière à M. Gilles Guillaume
Mme Laurence Amichaux à Mme Katia Robert-Hautemulle
M. Frédéric Baby Marinpouy à M. Enzo Sodano
Mme Laure Gibou à Mme Sandrine Boëte

Absent.e : 3

Mme Justine Giagnoni
M. Sébastien Le Ferrec
Mme Emmanuelle Pic

Nombre de votant.e.s : 26

Mme Natacha El Hayek a été désignée Secrétaire de Séance



Rapporteurs : Messieurs Jérôme CAUËT et Damien ROUSSEAU

En application de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit, dans les deux mois précédent l'adoption du budget primitif, tenir un débat d'orientation budgétaire ;

Messieurs Jérôme CAUËT, Maire-Adjoint délégué aux Finances à l'agriculture et à l'urbanisme, et **Damien ROUSSEAU**, conseiller délégué au budget présentent les grandes orientations budgétaires du Budget primitif de la ville pour l'exercice 2026 ;

Sur la base d'un rapport retraçant une rétrospective financière et précisant les grandes orientations budgétaires du Budget primitif de la Ville pour l'exercice 2026, le Conseil Municipal a tenu ce débat d'orientation budgétaire.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

**Le Maire,
Monsieur Olivier THOMAS**


